

Compte rendu de la réunion de bureau du 15 juin 2021

Tennis Club Autunois

Présents : Pascal Rey, Marie-Claude Berthaud, François Bretin, David Demangeon, Oussama Sedra et Michel Berthaud

Remboursement Cours et Cotisation

Le bureau du TCA prépare le remboursement des cours non assurés à l'école de tennis ainsi que d'une partie des cotisations suite aux mesures prises pendant la crise sanitaire.

Pascal Rey commence par présenter un point sur les recettes et les dépenses pour établir un bilan financier pour la saison 2021 au plus près de la réalité pour calculer les possibilités de remboursement.

Un prochain mail vous informera des conditions de ce remboursement.

Cotisations saison 2021/2022

Le montant des licences FFT reste inchangé : 30 € pour un adulte, 20 € pour un jeune de 7 à 18 ans et 12 € pour un jeune de 6 ans et moins. En conséquence le montant des cotisations restera inchangé pour la prochaine saison.

Le tarif pour la saison 2021/2022 des cours adultes sera de 85 € pour une séance par semaine et 140 € pour 2 séances par semaine pendant la période scolaire.

Moniteur- Ecole de tennis

L'école de tennis se terminera le 02 juillet 2021.

Le bureau doit rencontrer Nicolas Gautier pour préparer la saison prochaine (jours d'entraînement, permanences pour les inscriptions ...)

Travaux

Des travaux d'entretien ont été réalisés ces dernières semaines

- Tonte de la pelouse
- Poteaux du cours numéro 3 redressés
- Trous en préparation de la pose de l'escalier extérieur de secours
- Mise en sac de la tonne de rouge. Les sacs ont été placés derrière les bâches dans la salle.
- Peinture d'une partie du court numéro 4 : il y a deux ans, la partie extérieure du court a été repeinte. Cette année l'intérieur du court a été repeint après la pose d'une résine pour bloquer les cailloux qui avaient tendance à s'arracher.

Le bureau remercie toutes les personnes ayant participé à ces différents travaux : Michel Berthaud, François Merle, Martial Chevaux, David Demangeon, Nicolas Mermet-Liaudoz, Jean-Marc Guillemoy et Jean Noël Bocquet.

- Suite l'orage du 09 juin au cours duquel les courts intérieurs ont été inondés, un grattage du fond du court n°1 est fait pour enlever le rouge rendu glissant et des trous d'évacuation au fond de ce court ont été réalisés pour évacuer l'eau en cas de forte pluie
La porte de secours du court n°2 sera réhaussée avec mise en place d'un seuil.

- Escalier extérieur : en cours. La pose devrait être finalisée pendant l'été. Le devis pour la pose de l'escalier est de 16 000 €. La mairie a pour l'instant accordé une subvention de 305 € pour la réalisation de l'escalier. François Bretin et Pascal Rey ont rencontré Monsieur le Maire pour en discuter.
La subvention accordée par la FFT sera de 2000 €.
- Les travaux à réaliser pour l'année prochaine seront la rénovation du court numéro 3 (décalage entre les dalles, trous) et également celle du club-house.
Des études seront faites avec devis en vue de demandes de subvention.

Subventions

Le Conseil Départemental a accordé une subvention de 960 € pour l'école de tennis (financement du moniteur et du matériel) suite à la demande réalisée en début d'année par François Bretin et Pascal Rey

François Bretin et Pascal Rey ont fait la demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport, dossier toujours assez complexe à faire.

Tournoi

Le tournoi 2022 se déroulera du 11 février au 27 février 2022. La demande s'homologation a été faite auprès de la ligne de Bourgogne.

Comme indiqué dans un mail précédent, un nouveau comité directeur a été formé :

Président : Jean-François Pocard, Secrétaire : Jean-Marc Guillemoy, Trésorier : Pascal Rey,
Sponsors-Lots : Alain Coulon – Michel Berthaud, Répartition des lots pendant le tournoi : Alain Coulon, Achats buvette - Pot de fin de tournoi : Jean-Noël Bocquet - Jacky Deloince, Permanences – Accueil : Rémy Tavan – Martial Chevaux – Jean-Michel Blondeau, Relation presse – Coupes : François Bretin – Juge-Arbitre : Bruno Charcosset

Divers

- Oussama Sedra va procéder à une mise à jour du site internet du club.
- Suite aux consignes sanitaires, les vestiaires restent fermés jusqu'à nouvel ordre de la part de la FFT.
- Le club-house restera fermé pendant les travaux de réalisation de l'escalier.
- Les serrures ont été remises sur les courts n°3 et n°4 que les adhérents doivent fermer à clé après avoir joué.
- Avant de jouer sur les courts n°1 et n°2, nous invitons tous les adhérents, pour des raisons de sécurité pour éviter de glisser, d'humidifier le court avant de jouer (2 min environ)
- Des affiches ont été placées au club pour le tri sélectif. On demande aux adhérents de respecter **scrupuleusement** les consignes de recyclage.